



EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 10 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 4 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFRYAU, Adjoints - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMER - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Dominique DUDOUS - M. Alexis ARRAS - Mme Marie-Constance BERTHELON

POUVOIRS :

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO

M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT

Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : DELEGUE A LA DEFENSE : DESIGNATION

Le Ministère de la Défense demande aux Maires que soit désigné, par le Conseil Municipal, un délégué qui serait l'interlocuteur privilégié de ce Ministère, pour les questions de défense.

L'élu désigné aura vocation à développer le lien Armée-Nation. Il sera également pour la commune l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région. Dès sa désignation, ce correspondant sera destinataire d'un dossier complet d'information pour l'assister dans l'exécution de ses missions.

Il convient donc que le Conseil Municipal désigne son délégué à la défense, par un vote à bulletin secret, étant précisé que l'assemblée peut décider, à l'unanimité, de procéder à ce scrutin par un vote à main levée.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR MICHEL BREAN, CONSEILLER MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder au scrutin par un vote à main levée,

ET PAR 27 VOIX POUR et 8 ABSTENTIONS celles de Pascal DAGES, France POUDEX, Eric DARRIERE, Sarah DOURTHE, Grégory RENDE, Julien DUBOIS, Marie-Constance BERTHELON ayant donné procuration à Eric DARRIERE et, Christophe BARDIN,

DESIGNE Philippe DUCHESNE en tant que délégué de la Ville de Dax auprès du Ministère de la Défense,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

CERTIFIE EXECUTOIRE,

Transmis à la Sous-Préfecture de DAX le 14 AVR. 2014
Affiché le 14 AVR. 2014

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**


**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».